



Séance du lundi 9 janvier 2017

Agenda

Lundi 16 janvier 2017

-11h : Conférence de **Jean-Claude TRICHET**, membre de l'Académie (Grande salle des séances).

-15h : **François ÉCALLE**, Conseiller maître à la Cour des Comptes, Président de l'association FIPECO : « *Comment ramener rapidement et durablement nos dépenses publiques en deçà de 50 % du PIB, au niveau de la moyenne européenne ?* »

-17h30 : Fondation Éthique et Économie. Conférence de **Suzanne BERGER**, professeur au MIT.

Lundi 23 janvier 2017

-15h : **Pierre CAHUC**, professeur à l'École polytechnique, « *Comment ramener rapidement notre chômage structurel au niveau de celui de l'Allemagne et du Royaume-Uni ?* »

- 18h : Conférence de **Krzysztof POMIAN** : « *La vie de l'esprit en Pologne sous le communisme (1945-1989)* », présentée par **Chantal DELSOL** (Grande salle des séances).

Lundi 30 janvier 2017

-9h-13h : colloque sur l'enseignement de l'économie dans les lycées, proposé par la section Économie politique, Statistique et Finances (Grande salle).

-15h : **Henri de CASTRIES**, président de l'Institut Montaigne : « *Comment réorganiser notre système de prélèvements obligatoires pour améliorer rapidement et durablement la compétitivité de notre économie et de notre territoire et réduire notre chômage, à pression fiscale inchangée ?* ».

Lundi 6 février 2017

-15h : **Christian FORESTIER**, ancien administrateur générale du Cnam : « *Comment réduire drastiquement le nombre de jeunes français qui sortent de notre système éducatif avec un niveau de formation très insuffisant ?* »

Lundi 13 février : pas de séance

Lundi 20 février 2017

-15h : **Philippe TRAINAR**, conseiller du président de Scor : « *Comment assurer rapidement et durablement l'équilibre et l'équité de nos systèmes de retraite ?* »

-17h30 : Fondation Éthique et Économie. Conférence d'**Angel GURIA**, correspondant.

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 12 décembre, **Gilbert Guillaume** a cédé la présidence à **Michel Pébereau**, qui a rendu hommage au travail accompli par son prédécesseur. **Daniel Andler**, élu membre de l'Académie le 5 décembre dernier au fauteuil V de la section Philosophie, a été introduit en séance. **Yves Gaudemet** a déposé l'ouvrage de Stéphanie de Saint Marc, *Les grands procès du XX^e siècle* (Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 896 pages).

Le président a exposé en quelques mots le thème général de l'année, « Les réformes », entendues comme toutes celles « indispensables pour que notre pays puisse tenir son rang en Europe et dans le monde dans les années à venir ». Les communications au programme offriront des pistes pour corriger les handicaps structurels qui grèvent les résultats de la France dans la compétition mondiale et qui sont principalement la dérive des dépenses publiques et le niveau important du chômage. Elles mettront également en valeur les atouts existants de manière à mieux les exploiter. Michel Pébereau laisse alors la parole à **Denis Kessler**, membre de l'Académie, qui a inauguré le cycle de ces contributions en traitant la question suivante : « Quelles sont les réformes indispensables et urgentes pour rapprocher rapidement et durablement nos performances de celles de l'Allemagne en matière d'emploi, de compétitivité et de finances publiques ? »

« Le changement en France arrive toujours sous le signe de l'urgence et de la crise » : longtemps différées, mal préparées et inefficacement appliquées, les réformes de ces dernières décennies renvoient, dans leur grande majorité, l'image d'un pays définitivement irréformable et sclérosé dans ses routines, alors même que ses voisins et partenaires s'adaptent à la nouvelle donne mondiale. Venant à la comparaison annoncée entre la France et l'Allemagne, Denis Kessler a alors identifié différentes étapes au cours desquelles les deux pays ont pris des voies divergentes. La première est l'après-guerre, lorsque la RFA adopta les règles de l'ordolibéralisme, tandis que la France de la Libération érigeait en modèle socio-économique indépassable le keynésianisme mâtiné de socialisme du programme du CNR. Une autre rupture fut celle des années 1980 et le passage, de ce côté-ci du Rhin, d'un système commutatif à un système distributif, alors même que ralentissait la production de richesses. Le véritable décrochage ne serait toutefois véritablement intervenu qu'à la fin des années 1990 et au début des années 2000, lorsque les sociaux-démocrates de G. Schröder, à l'instar des travaillistes de T. Blair, optèrent pour la flexibilisation de leur marché du travail qui lui fit engranger de substantiels gains de productivité. La France de son côté, loin de se réformer dans le contexte du passage à la monnaie unique, commença à perdre au même moment le contrôle ses dépenses publiques. Tableaux à l'appui, l'orateur a illustré l'écart toujours plus béant entre les performances économiques respectives des deux pays depuis lors.

Le redressement de notre pays, a-t-il poursuivi, nécessite de poser avant tout la question des fins : un projet collectif à définir, axe fédérateur de la politique nationale, auquel seraient affectés les moyens nécessaires. Dans le même temps des mesures simples s'imposent, à commencer par le rééquilibrage du secteur public et du secteur privé. Retrouver une économie d'accumulation plutôt que de répartition, tel est l'enjeu décisif selon Denis Kessler, confiant malgré tout dans la capacité de la France à opérer cette conversion, comme elle l'a montré dans son passé.

À l'issue de sa communication, **Denis Kessler** a répondu aux questions de ses confrères **Yvon Gattaz**, **Jean Baechler**, **Xavier Darcos**, **Thierry de Montbrial**, **Jean-Claude Casanova**, **Jean-Robert Pitte**, **Pierre Delvolvé**, **Jacques de Larosière**, **Jean-Claude Trichet** et **Georges-Henri Soutou**.

Honneurs et distinctions

Philippe Levillain a été promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Laurent Stéfani, correspondant de l'Académie, a été promu officier de la Légion d'honneur.

Dans la presse et sur les ondes

-**Mireille Delmas-Marty** était l'invitée de Canal Académie dans l'émission « Affinités électives » (mise en ligne le 7 décembre) afin de présenter son dernier ouvrage, *Aux quatre vents du monde*. Réfléchissant notamment à la possible mise en place d'une gouvernance mondiale pour répondre aux défis posés à l'humanité, elle a plaidé pour une « responsabilité commune et différenciée », qui combine l'interdépendance entre les États et la prise en compte de leurs spécificités et des contextes particuliers auxquels ils sont confrontés, selon un principe de « pluralisme ordonné ». Elle a appelé aussi à une plus grande association des acteurs civils aux processus de régulation de la mondialisation, car elle estime qu'il ne revient pas aux États de tout prendre en charge.

-« L'appel de **Jean Tirole** aux lycéens » titre *Paris-Match* du 14 décembre à propos de la remise du prix du meilleur livre d'Économie (article d'Anne-Sophie Lechevallier). Le prix Nobel, parrain de la dix-huitième édition, est intervenu devant les lycéens qui composaient l'assistance. « Nous sommes très loin du bien commun, mais je n'adhère pas au déclinisme » a-t-il déclaré, tout en ajoutant à l'adresse de ses auditeurs : « À l'heure de Trump et des populismes, devenez acteurs de votre société ! ». Jean Tirole a par ailleurs accordé un important entretien à Marc Vignaud et Clément Lacombe pour le magazine *Le Point* du 15 décembre (« Jean Tirole, les vérités d'un Nobel »).

-**Jean-Robert Pitte**, a retracé les grandes lignes de l'histoire de la gastronomie française, « Cet art si français de la table », dans le *Figaro Magazine* du 16 décembre. « Ce rituel, profondément ancré dans l'identité française, tous milieux confondus, qui fait des façons de manger et de boire, bien plus qu'un moyen de se sustenter et de se maintenir en bonne santé, une source de plaisir, une invitation au partage, un enrichissement moral et spirituel, en un mot une culture. Cet élément majeur et joyeux de l'art de vivre des Français plonge ses racines dans la nuit des temps, mais n'est en rien un rituel figé. Comme tout patrimoine véritable, il est vivant et n'a cessé d'évoluer dans ses expressions. » Ainsi le règne de Louis XIV a-t-il constitué un moment d'émancipation des traditions héritées de Rome et du Moyen-Âge : l'art de la table permit alors de « manifester l'éclat de la France en Europe et dans le monde et accompagn[a] sa politique étrangère et son expansion territoriale ». À propos des tendances contemporaines à une cuisine plus « esthétique », Jean-Robert Pitte pense que « cela passera, comme toutes les modes sans ancrage profond ».

-« IVG, la question ne sera pas posée », tribune de **Chantal Delsol** dans *Valeurs actuelles* du 22 décembre 2016 en réaction à l'adoption d'un « délit d'entrave numérique » à l'IVG par le Parlement. Extraits : « L'IVG est l'épicentre d'un conflit de civilisation qui se joue en ce moment même en Occident : le passage d'une société chrétienne à une société païenne. [...] Le point de rupture le plus visible et le plus violent est celui-ci : l'infanticide redevient une possibilité comme une autre. [...] Nous retrouvons ici un aspect inusable de la culture contemporaine : surtout, ne donnons aucune place à la conscience individuelle, cette instance qui vit et choisit dans le tragique. C'est bien pourquoi tout devrait être légalisé et légitimé à la fois : l'IVG, l'euthanasie, la PMA, etc. [...] Simone Veil avait fait une loi destinée aux cas tragiques et à la grandeur de la conscience. Et les sites incriminés font seulement ce que réclame la loi et que les services médicaux ne font pas, parce que la conscience est aujourd'hui considérée comme un obstacle au bonheur. »

-« À Hanouka, oser croire et espérer », billet d'**Haïm Korsia** dans *Actualité juive Hebdo* du 26 décembre. Revenant sur l'histoire et l'étymologie de cette fête (« Hinou'h », l'éducation), il propose une réflexion sur la place de la transmission et de l'étude dans la construction de la société. Le chandelier de Hanouka « témoigne, écrit le grand rabbin de France, de nos petites victoires quotidiennes face à notre propre apathie, celle contre laquelle les Maximes des Pères nous engagent à “fixer des moments d'étude” sans quoi nous abdiquerions bien vite ». Alors que l'humanité est confrontée, juge-t-il, à la menace de son uniformisation, il invite la communauté juive à cultiver son « idéal de différenciation, seule possibilité de rêver d'unité » : « couper un homme de ses racines, c'est le condamner à de dessécher ou à trouver d'autres racines, souvent artificielles et donc fragiles ».

-**Alain Duhamel**, dans le numéro de *Libération* du 4 janvier 2017, a évoqué « Les surprises de la présidentielle » : « La seule règle immuable de l'élection présidentielle est de faire mentir les pronostics. » Cette constance s'explique entre autres, selon lui, parce que « l'élection présidentielle [...] fait la part belle au rêve et ne répugne pas au déni de réalité », ce qui jouerait en défaveur des candidats modérés. Fort de cette observation, il en a conclu au caractère très incertain du scrutin de 2017 : « Quarante ans de crises, de peurs et de déceptions se prêtent aux surgissements tragiques. »

À lire

-**François Terré** a publié un *Dictionnaire insolite du droit* (Paris, LGDJ, 2016, 180 p.), « sorte de recueil de chroniques de prétoire, mais éclairées par la rigueur scientifique, c'est-à-dire par les textes », selon son confrère **François d'Orcival**, qui a présenté l'ouvrage lors de la séance du 12 décembre dernier. Hors des sentiers battus, les entrées traitent d'une cinquantaine de litiges cocasses sur lesquels la justice a été amenée à se prononcer, du A d'« Animal » au V de « Voyage ». « Ce dictionnaire a pour espoir de refouler la réputation rébarbative attachée au droit surtout par ceux qui l'ignorent ».

À savoir

-**Ghislaine Alajouanine** (correspondante de l'Académie) était l'une des deux marraines de la première édition du Prix de l'innovation de l'ambassade de Suisse, remis le 8 décembre dernier sur le thème de la Silver Économie. Il a récompensé une entreprise suisse et une entreprise française qui se sont distinguées dans ce domaine.

-L'École de droit de Sciences Po Paris, en collaboration avec le Centre de théorie juridique et de philosophie du droit (université de Cergy-Pontoise) et le Centre d'études juridiques rouennaises (université de Rouen), organise le samedi 14 janvier de 9h30 à 16h une table ronde autour du dernier livre de **Mireille Delmas-Marty**, *Aux quatre vents du monde* (27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris). L'auteur introduira la journée.